



DEMANDE DE SOUSCRIPTION D'ASSURANCE

Souscripteur(s)

Souscripteur : **NOM :** **Prénom :**

Parents si mineur

Adresse :

Code Postal : Ville :

Date de Naissance :/...../..... Date du Permis :/...../.....

Téléphone :/...../...../...../..... (ou BSR pour un 50 cm³, si né(e) après le 31/12/1987)

2^{ème} Conducteur : **NOM :** **Prénom :**

Date de Naissance :/...../..... Date du Permis :/...../.....

(ou BSR pour un 50 cm³, si né(e) après le 31/12/1987)

Mon véhicule

Véhicule : Marque : Modèle : Cylindrée :

N° de Série : 1ère Mise en circulation :/...../.....

Immatriculation :

GARANTIES : (Voir au DOS)

Formule 1

Formule 2

Formule 3

Option :

Garantie Personnelle Conducteur : + 50 € / an. (A partir de 100 cm³)

REGLEMENT :

Annuel

Semestriel

Cotisation : (Si Semestrielle : 50 % de la Cotisation Totale Option Incluse + 8 €.) : €

Frais de Dossier : : 25,00 €

Total à payer (ordre A.I.M.C.O) : €

A envoyer avec votre Règlement **sous 48 Heures** pour confirmation de la Garantie

Accompagné de : Copie **CARTE GRISE** - Copie **PERMIS DE CONDUIRE** et justificatif **ANTIVOL** (facture d'achat)

A.I.M.C.O : 26, Avenue de la Division LECLERC - 91160 BALLAINVILLIERS

Usage :

Déplacements privés & professionnels à l'exclusion des **Livraisons, Tournées, Visites de Clientèle, des Transports à titre onéreux de marchandises ou de voyageurs.**

Déclarations des Assurés : - Pour les **50 cm³**, les assurés nés après le 31/12/87 déclarent être titulaires du BSR.
- Pour les **100 / 125 / 250 et 500 cm³**, les assurés déclarent être âgés d'au **moins 18 ans**, (posséder 2 ans de permis Auto en l'absence de permis Moto pour 100 / 125), être titulaire de la carte grise.

- ne pas avoir eu 2 sinistres responsables, qu'ils n'ont pas été résiliés pour alcoolémie, non paiement de primes, fausse déclaration, sinistres pour un contrat 2 ou 4 roues. Ne pas avoir fait l'objet de condamnations pénales et administratives.

Franchise " Prêt de Guidon " à un Conducteur Non Désigné 1.525 €.

En cas de vol au domicile principal ou secondaire du souscripteur entre 22h00 et 8h00, la garantie vol est acquise si le véhicule est remisé dans un local clos et couvert fermé à clés (effraction à justifier).

Date de Livraison :

Signature de l'Assuré :

Cachet du Concessionnaire :